



COMMUNIQUE

AUX HABITANTS DES COMMUNES DE SAINT-LAURENT DU MARONI, MANA, AWALAYALIMAPO et APATOU

Le Président de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais vous rappelle les bonnes pratiques des collectes de déchets verts et d'encombrants :

- Les déchets verts (tontes de pelouse, feuilles mortes, petits branchages...) ne sont pas collectés avec les encombrants (électroménager, meubles...). Il est donc **interdit de mélanger des déchets verts avec des objets encombrants**.

- **La veille** du jour de collecte :
 - Présentez les déchets triés en tas devant votre domicile ou sur une aire de regroupement prévue à cet effet.
 - Ne pas placer le tas contre une clôture, ni à proximité de câbles électriques ou de boîtiers téléphoniques (ramassage avec un grappin).
 - Ne pas gêner la circulation sur le domaine public.

- **Le calendrier de collecte** est communiqué à la radio et disponible sur le site www.ccoq.gf

ATTENTION, les usagers ne respectant pas ces consignes, seront susceptibles d'être verbalisés par la Police Municipale avec une **amende à payer**.

Pour toute information, contactez le Service Environnement de la CCOG
au 05 94 34 34 94 ou consultez le site internet : www.ccoq.gf